



Envoyé en préfecture le 20/06/2022

Reçu en préfecture le 20/06/2022

Affiché le

ID : 035-253502801-20220607-22_B06_01-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL du 7 juin 2022

L'an deux mille vingt-et-deux le 7 juin à 10h00, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents Messieurs BOIVENT, DEMOLDER, RICHEUX, PITRE, HERVIUO

Pouvoir : aucun

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Teddy REGNIER, Jean-Pierre MARTIN

Assistaient également : Monsieur Antoine DECONCHY et Mme Véronique PERRATON

Nombre de Membres du Bureau présents : 5

Nombre de Membres du Bureau votants : 5

Date de la convocation : le 31 mai 2022

N°22_B06-01 Eligibilité des dossiers

Bureau du 7 juin 2022

N°22/B06-01 Eligibilité des travaux aux financements du SMG-Eau35

Vu la délibération n°20_06-08 actualisant le Règlement financier du SMG-Eau35 en date du 23 juin 2020,

Vu la délibération N°20_11-03 du 5 novembre 2020, déléguant au bureau l'éligibilité des projets,

Suite à la transmission des documents par les adhérents, le bureau doit se prononcer sur les dépenses retenues pour les opérations concernées.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) VALIDER l'opération suivante :

Dans le cadre de ses délégations, le bureau a validé l'éligibilité du dossier suivant :

Maître d'ouvrage	Caractéristiques	Stade d'avancement	Montant Prévisionnel (€ HT)	Travaux éligibles à la participation du SMG
Eau des Portes de Bretagne	Réhabilitation de l'Usine de la Guérinière	Etude	280 000€	L'usine jouant un rôle local, les travaux sont éligibles à hauteur de 30% à un financement du SMG-Eau35.

Le montant exacte de la participation du SMG_Eau35 sera validé à la conclusion du marché de travaux.

2°) INFORMER l'adhérent concerné de la décision prise.

Les membres du bureau adoptent ce rapport à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 7 juin 2022

Le Président,

JBouvent

Joseph Boivent

